

*et une pratique Si antienne on ne peut prendre cette voye ny s'esloigner de celles qu'on a accoustumé de pratiquer dont on S'est si bien trouvé de part et d'autre jusques a present."*

Dies in Beantwortung seines Schreibens vom 5. April.

1) Dabei dürfte es sich um AH 25/93 handeln.

---

Original, in franz. Sprache, mit Siegel  
AH 43, 199-201 - Blatt 199<sup>V</sup> und 201 leer

84

1666 April 24., Solothurn

A

SCHREIBEN DES [FRANZ. RESIDENTEN FRANÇOIS] MOUSLIER AN STADT-  
UND AMTSRAT, RITTER [BEAT JAKOB I.] ZURLAUBEN, ZUG

---

*"Vous devez estre persuadé que ce que je vous ay escrit a l'esgard des Compagnies franches est plustost dans le dessein de vous procurer Satisfaction aux uns et aux autres, que par besoin qu'on en ait, Et qu'en ayant un peu de complaisance pour le Roy [L u d w i g XIV.] Sur cette affaire, Sa Majesté Seroit plus aisement portée aux choses qu'on en peut desirer pour vous [Pensionen!], Ce que vous devriez considerer et vous y appliquer un peu plus fortement que je vois que vous ne faites dans vos [V] Cantons Catholiques, afin de vous mesnager ses bonnes graces et Sa bienveillance par laquelle vous pouvez attendre la continuation de sa liberalité ... plustost que par aucun autre motif, puisque vous voyez que ce ne Sera pas par la consideration du grand nombre de Compagnies ny du monde qu'elle a de vos Cantons a Son Service: L'affection que j'ay pour eux m'oblige de vous dire d'examiner bien Serieusement les uns et les autres cette affaire et de chercher entre vous des moyens propres a l'ajuster. Il est moins question en tout cecy de la matierre que de la forme, les grandes pensions que le Roy vous donne et que vous en pouvez esperer meritent bien que vous luy donniez au moins les apparances Si vous ne pouvez pas luy bailler le solide. Si j'estois moins de vos amis je ne vous parlerois peutestre pas ny Si ouvertement, ny Si utilement que je fais, recevez cela comme une marque du desir que j'ay pour eux."*

---

Original, in franz. Sprache, mit Siegel  
AH 43, 203-205 - Blatt 204 und 205<sup>V</sup> leer